



association d'intérêt général

La Charte de CHAPITRE à PART

PRÉAMBULE

➡ Consciente de son patrimoine moral, CHAPITRE à PART fonde ses actions sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité, de solidarité et sans aucune distinction d'âge, de sexe, de conviction politique ou religieuse, d'origine culturelle, ethnique ou sociale.

Elles reposent sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit. Elles placent la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté et en créant un espace de liberté, de sécurité et de justice.

➡ Dans une perspective de cohésion sociale, CHAPITRE à PART vise à permettre aux individus de devenir des acteurs solidaires d'un monde global et à agir ensemble sur les problèmes de société (éducation, logement, précarité, chômage, violences, inégalités,...). Cela entraîne des responsabilités et des devoirs tant à l'égard d'autrui qu'à l'égard de la communauté humaine et des générations futures.

➡ En s'engageant dans la lutte pour l'Égalité en Droit Homme/Femme dans tous les domaines, pour les Droits des enfants, des personnes âgées, de l'intégration des personnes handicapées, CHAPITRE à PART réaffirme la nécessité de construire ensemble un monde plus juste.

Plaidant pour une reconnaissance de droits, de liberté et de principes, CHAPITRE à PART s'inscrit dans la lutte contre les Discriminations et l'Exclusion sous toutes ses formes.

➡ Dans le respect des compétences, CHAPITRE à PART veut privilégier toutes les formes de savoirs, de cultures, de pratiques, d'échanges et d'entraides entre les Hommes, utiles à la société et aux autres sociétés.

➡ Cette charte est la référence éthique et commune à tous les membres de CHAPITRE à PART qu'ils soient bénévoles, adhérents ou salariés.



À la lumière de l'évolution de la société, du progrès social et des développements scientifiques et technologiques, cette charte souligne nos convictions, nos projets et nos engagements.

- Elle réaffirme notre identité, les valeurs que nous défendons.
- Elle donne sens aux mots que nous employons et nos actions.
- Elle indique nos engagements, notre façon d'agir pour favoriser la participation de tous.

SOUS COUVERT DES VALEURS ÉTHIQUES ÉNONCÉES CI-DESSUS,

NOS CONVICTIONS :

- ➡ **la liberté** d'être, de penser, de faire, d'aimer... c'est promouvoir sa conception individuelle qui sera « les battements de cœur » de notre espace de vie et suscitera par la suite l'envie d'agir ensemble.
- ➡ **La socialisation** fonde les actions et la place de l'individu dans le groupe, le groupe sur ses obligations de service envers l'individu. C'est un processus par lequel l'individu apprend et intériorise différents éléments de culture de son groupe, ce qui lui permet de former sa propre personnalité sociale et de s'adapter au groupe dans lequel il vit. Par la socialisation l'individu apprend à vivre en société.
- ➡ **la tolérance** c'est un manifeste de l'indulgence et de la compréhension envers autrui sur le plan de la liberté, de ses manières de penser, d'agir, de ses opinions politiques et religieuses.
- ➡ **la laïcité** fonde une démarche, un comportement et vise à atteindre une cohabitation harmonieuse de population socialement, culturellement et culturellement différentes.
- ➡ **l'expression** reflète les signes extérieurs qui traduisent un sentiment, une émotion, une envie soit par des actions (le langage ou une technique...) soit par des manières (attitude, geste...).

NOS PROJETS :

Toute personne est détentrice d'un savoir, d'un savoir être, d'un savoir faire et d'une expérience utiles à la collectivité. En favorisant la transmission aux autres, elle participe au développement de la société dans laquelle elle vit.

Pour cela, nous devons :

- . Développer notre capacité à écouter
- . Repérer les dysfonctionnements et leurs causes
- . Transmettre nos propositions et nos initiatives
- . Prendre en compte les idées de chacun et les mettre en oeuvre
- . Rester innovant dans notre démarche, en tenant compte des évolutions de la société
- . Mettre en place des projets adaptés
- . Créer des passerelles entre l'individu, le citoyen et la politique
- . Favoriser le partenariat avec les institutions, les politiques, les associations

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX...

L'engagement correspond à un besoin,

- ➡ et pour l'individu qui cherche à s'affirmer, à se donner sens, à valoriser ses convictions,
- ➡ et pour la société dont le dynamisme dépend de ses membres et de leur capacité à diffuser les idées qui lui permettront d'évoluer.

L'individu...

- . La reconnaissance de son histoire personnelle et collective.
- . La découverte de ses capacités, ses savoir faire et leur utilité pour les autres.

La société ...

À travers les domaines du social, de l'insertion, de l'éducation, de la communication, de l'animation et du sport, domaines phares que CHAPITRE à PART met en avant dans son objet, nous tenons aussi à ce que nos engagements puissent donner :

l'accès :

- à un logement, à la santé, à l'éducation (enseignement gratuit, accès à la formation initiale, à l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire, à la formation professionnelle et continue...)
- à la scolarité des enfants handicapés
- à l'éducation et à la formation des personnes handicapées
- aux droits des personnes handicapées à l'intégration sociale et à la participation dans la vie de la communauté
- à un emploi décent
- à la protection juridique et sociale
- aux loisirs, à la pratique sportive
- aux vacances
- au Droit de vote des étrangers
- ...

Et réaffirme ses luttes contre l'Exclusion sous toutes ses formes ; la discrimination en matière d'égalité de traitement et des chances en matière d'emploi, Etrangers résidant et/ou travaillant légalement, ...

Et d'autres actions afférentes aux engagements de CHAPITRE à PART et dictées par la réalité de notre société.